



interview de Marie-Christine FAUVET, chargée de relation entreprises à l'EPIDE de Bordeaux

Pouvez-vous vous présenter et présenter votre rôle au sein de l'EPIDE ?

Je suis chargée de relation entreprises et je travaille depuis 5 ans à l'EPIDE. Mon rôle consiste à assurer le lien avec les entreprises, l'entretenir et l'enrichir, au bénéfice des parcours pédagogiques d'insertion, en créant un maximum de synergies entre les volontaires et les entreprises.

J'organise des temps de rencontre permettant aux volontaires d'être régulièrement confrontés au monde du travail (forums, visites d'entreprises, job dating...), pour s'orienter, sécuriser leur parcours et favoriser leur insertion durable.

Au sein du centre, je mets également en œuvre des stratégies de collecte de fonds et de mécénat pour soutenir le développement des parcours pédagogiques.

Auparavant, après 25 années comme responsable commerciale dans le secteur du recrutement de proximité, j'ai acquis une très bonne connaissance du monde du travail et des besoins en ressources humaines. Cette expérience me permet aujourd'hui de créer du lien entre les candidats et les entreprises et de contribuer à des initiatives qui facilitent l'accès à l'emploi.

Pouvez-vous nous présenter ce qu'est l'EPIDE ?

Créé en 2005, l'EPIDE, l'Établissement pour l'insertion dans l'emploi, est un opérateur de l'État placé sous la triple tutelle du ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles, du ministère de l'aménagement du territoire et de la décentralisation et du ministère des Armées. L'Union européenne cofinance également l'EPIDE en appui à sa mission d'intérêt général.

L'établissement accompagne des jeunes de 17 à 25 ans en difficulté vers l'emploi ou la formation, à travers un parcours individualisé. Ce parcours, d'environ 8 mois, combine formation, vie collective en internat et immersions en entreprise. Il poursuit l'objectif de reconstruire des repères et de favoriser une insertion durable.

Il comprend des actions citoyennes, des travaux d'entretien collectif, des activités sportives et des actions d'insertion (visites d'entreprises, immersions, informations collectives...). Il vise à développer à la fois des compétences professionnelles et des qualités humaines telles que l'empathie, la solidarité, le goût de l'effort et le sens du collectif.

Le port de l'uniforme contribue à la discipline et au sentiment d'appartenance.

Chaque année, près de 4 000 jeunes intègrent l'un des 20 centres EPIDE répartis en France hexagonale.

Pouvez-vous nous en dire plus sur le public que vous accompagnez ?

Nous accompagnons des jeunes en situation de vulnérabilité. Plusieurs facteurs de vulnérabilité sont pris en compte : isolement, difficultés de logement, comportements à risque, résidence en QPV ou manque de repères professionnels.

Les jeunes sont soumis à une journée de pré recrutement avec des référents professionnels de l'équipe pédagogique du centre qui évaluent leur situation. La problématique de logement est l'une des grosses caractéristiques du public que nous accueillons.

Il existe aussi certaines restrictions à l'admission, comme le fait d'avoir une condamnation en cours, et d'avoir des addictions trop importantes.

55% des jeunes arrivent par « cooptation » : c'est-à-dire, pour l'essentiel, par le biais du réseau d'anciens volontaires. Nous travaillons également avec l'ASE, les missions locales, les CIRFA, les associations de quartier. La journée de défense et citoyenneté permet également de nous orienter des jeunes. Mais au-delà de ça, il faut souligner l'importance du travail du chargé de recrutement qui met en œuvre une démarche « d'aller vers » dans les quartiers politique de la ville notamment.

Comment pourrait-on essayer de caractériser la spécificité de l'EPIDE par rapport aux autres dispositifs ?

Reposant sur le principe du volontariat et de la motivation (rien n'est imposé), le dispositif se distingue par une prise en charge en internat de semaine, avec une possibilité d'hébergement le week-end, et un accompagnement « 360° » : formation générale, insertion professionnelle, citoyenneté, accompagnement sanitaire et social, mobilité s'appuyant sur le sport et le numérique. Le sport est une dimension importante du parcours chez nous.

L'offre de services de l'EPIDE repose sur l'articulation d'une vie collective dans un cadre structurant et bienveillant, et d'un parcours citoyen permettant aux jeunes de reconstruire des repères de vie après des périodes d'inactivité plus ou moins longues.

Chaque volontaire à l'insertion signe un contrat comportant droits et devoirs, porte un uniforme, et perçoit une allocation mensuelle de 562 €, dont une partie est capitalisée et remise à l'issue de son parcours.

Quel rôle jouent les entreprises dans le dispositif ?

Les entreprises interviennent à toutes les étapes du parcours : découverte des métiers, stages, mentorat ou recrutement, en mobilisant notamment les ambassadeurs métiers, les DRH. Nous nous efforçons de connecter au maximum les jeunes au monde de l'entreprise.

Les entreprises jouent également un rôle à travers la Collecte de la taxe d'apprentissage ou avec le mécénat, ces recettes permettant d'améliorer le parcours pédagogique des jeunes. Nous avons par exemple financé par ce biais une cuisine pédagogique et refait un terrain de sport.

S'agissant des sorties de parcours : quelles sont les sorties positives ? quels types de filières sont privilégiées ?

Les critères des sorties positives ont évolué cette année. On parle maintenant de « taux d'emploi formation » (qui cumule les sorties en emploi et en formation qualifiante). En 2025 nous avons eu 74% de sorties positives pour le centre de Bordeaux. Ce sont de très bons résultats à l'échelle nationale.

Les filières concernées sont très variées et ne concernent pas que les métiers en tension. Nous essayons d'accompagner vers les projets de cœur mais avec pragmatisme. Par conséquent, nous travaillons plusieurs projets en même temps (projet A, projet B...).

On peut noter que les administrations publiques dont le corps en uniforme (gendarmerie, police, 3 corps d'armée, pénitencier, légion, voire pompiers volontaire) représentent 21% des sorties en 2024. S'agissant des autres filières, en 2025 nous avons eu 17% de sorties

positives dans l'hébergement et la restauration, 17% dans le commerce, 8% dans les services administratifs et de soutien dont la sécurité, 8% dans l'industrie, 7% dans les transports, 6% dans la construction, 5% dans la santé et l'action sociale, 2% dans l'agriculture.

Quels sont vos liens avec l'apprentissage et les CFA ?

L'apprentissage constitue une voie de sortie importante, en permettant aux volontaires de se former tout en découvrant concrètement les exigences du monde professionnel. Il peut cependant y avoir une appréhension à s'engager dans des formations longues et un frein sur le montant de la rémunération.

Les volontaires en sortie de parcours signent une grande variété de contrats : CDI, CDD, contrats d'engagement militaire, intérim, des POEC -POEI. Il peut y avoir aussi de la création d'entreprise. Nous sommes en relation permanente avec les OPCO, France Travail et les organismes de formation (OF) sur ce point.

Les CFA sont des partenaires. Ils contribuent à la découverte de passerelles métiers-formation lors d'informations collectives menées sur le centre. Nous sommes également preneurs d'informations concernant les journées portes ouvertes des CFA (contacts notamment), afin d'alimenter les conseillers d'insertion professionnelle qui accompagnent les volontaires au quotidien.

Les ateliers que nous organisons avec les OPCO, qui visent à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et à faire connaître les entreprises et les métiers, contribuent également à promouvoir l'apprentissage comme levier d'accès durable à l'emploi.

L'apprentissage offre au jeune un cadre progressif pour s'adapter aux exigences de l'entreprise, avec le temps nécessaire pour y parvenir. C'est une étape clé vers l'emploi pérenne. L'EPIDE y est très favorable.

Le dispositif évolue-t-il au fil du temps ? quels sont les projets et actualités ?

Depuis 2022, le dispositif s'est élargi à l'accueil de mineurs dès 17 ans (c'était 18 ans auparavant), de bacheliers en situation de rupture ou de précarité, ainsi que de jeunes réfugiés. Les bacheliers représentent aujourd'hui 35% de notre public.

L'animation du réseau d'entreprises partenaires a été renforcée, avec plus d'événements et de rencontres. Il y a au moins un événement par mois (avec des entreprises ou des OF).

En 2025 nous avons été accrédités Erasmus ce qui permet à certains volontaires ou agents de vivre une expérience à l'étranger et de s'ouvrir à d'autres cultures. Du côté des agents, cela permet de comparer les pratiques d'enseignement et d'accompagnement et de découvrir différents outils et méthodes de travail.

Le sport est à l'honneur cette année encore. Chaque année, nous organisons un événement sportif réunissant partenaires, cadres et volontaires : notre «**CROSS**». Cet événement est une belle occasion de promouvoir l'esprit d'équipe, l'engagement et de valoriser le sport comme levier d'insertion et de cohésion. Les entreprises/Of à ce titre sont mobilisées pour y participer.

Le sport, au sein de l'EPIDE, est un véritable moteur de solidarité, de dépassement de soi et de partage.

Nous organisons également des temps de rugby inclusif, un forum des métiers de l'uniforme... et tellement d'autres événements en faveur de l'insertion.

Un message à faire passer pour conclure cet entretien ?

Je vous remercie de m'avoir offert la possibilité de présenter ma mission et plus largement ce qu'est l'EPIDE.

Mon rôle consiste à faire le lien entre les besoins des entreprises et les parcours des jeunes. Être en veille sur les évolutions du marché de l'emploi et sur les métiers me permet de faciliter les contacts pour les conseillers du centre et les jeunes volontaires dans leurs orientations professionnelles. C'est une mission qui fait sens au quotidien.



